

ACCOMPAGNANT D'ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP

Objectifs :

- L'accompagnant d'élèves en situation de handicap (H/F) accompagne un ou des élèves handicapés, en conformité avec le projet personnalisé de scolarisation (PPS).
- L'accompagnant des élèves en situation de handicap (troubles cognitifs, moteurs, visuels, auditifs ou autistiques) doit permettre à l'élève de renforcer (ou d'acquérir) son autonomie dans les apprentissages sur le temps scolaire, d'accéder à l'école et aux savoirs, de participer aux activités de la classe et de l'école (maternelle/élémentaire) ou de l'établissement (collège/lycée).

Les missions de l'accompagnant : quatre types d'activités

- 1) Effectuer des interventions, dans la classe, définies en concertation avec l'enseignant, qui reste le responsable pédagogique :
 - a) Aider à l'installation matérielle de l'élève, à la manipulation du matériel scolaire, à des tâches scolaires ; favoriser la communication entre l'élève et ses camarades, susciter la participation de l'élève aux activités de la vie sociale et relationnelle. Favoriser sa mobilité et ses déplacements dans l'enceinte de l'école/de l'établissement.
 - b) Veiller à l'encourager dans ses progrès et dans sa conquête de l'autonomie.
 - c) Apporter une aide en dehors des temps d'enseignement, lors des récréations ou interclasses, voir des repas.
- 2) Participer aux sorties de classe, occasionnelles ou régulières.
- 3) Accomplir des gestes techniques ne requérant pas une qualification médicale ou paramédicale particulière ; aider aux gestes d'hygiène, ainsi que les conditions de sécurité et de confort de l'élève.
- 4) Collaborer au suivi des projets personnalisés de scolarisation (PPS) de l'élève ; participer aux équipes de suivi de scolarisation (ESS).

L'accompagnant travaille en étroite collaboration avec l'équipe enseignante, dans le respect des règles de l'école/de l'établissement et éventuellement de la notification de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées).

L'aide humaine s'investit au profit de l'élève accompagné, afin de répondre à ses besoins de compensation. Il s'agit bien d'apporter une compensation et non de délivrer un soutien scolaire.

Qualités requises

- Intérêt pour le travail avec les enfants et les adolescents,
- Capacité d'écoute et de communication,
- Capacité de travail en équipe,
- Disponibilité, dynamisme.

Conditions requises pour participer au recrutement sur un poste d'AESH :

Être bilingue Portugais (niveau B2 minimum) / Français (niveau B2 minimum)

Justifier d'un titre ou diplôme classé au moins de niveau IV (baccalauréat ou équivalent)

Une expérience dans le domaine de la prise en charge des élèves porteurs de handicap ou dans le soutien scolaire sera particulièrement appréciée

INFORMATIONS CONTRACTUELLES

Vous serez recruté par les familles.

L'établissement validera uniquement votre entrée dans l'établissement.

Poste à pourvoir à compter du 07/06/2021.

MODALITE DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature sera transmis par mail à secretariat@lyceemoliere.com.br et directeurprimaire@lyceemoliere.com.br et GerenteRH@lyceemoliere.com.br . Il doit comporter :

- Une lettre de motivation
- Un CV
- Une copie des diplômes pédagogiques et universitaires
- Eventuellement des lettres de recommandation.

Ces candidatures seront envoyées directement aux familles par l'établissement. Les familles décideront alors de prendre contact avec vous.